



Les Amis
de la Terre

Les Amis de la Terre en Haute-Savoie
Maison des associations
23, allée des Harmonies
74960 CRAN-GEVRIER
06.24.27.45.04
contact@amisdelaterre.org

Presqu'île d'Albigny : halte à l'accaparement du domaine public au profit d'intérêts privés !

Trois arrêtés municipaux pris par le maire d'Annecy juste avant l'été ont bien failli passer inaperçus.

Ils visent pourtant à réduire l'espace public au profit exclusif d'une clientèle privée en l'occurrence celle de l'Impérial (hôtel, restaurants, casino):

- augmentation de l'emprise de la terrasse de la Brasserie pour créer plus de 250 places supplémentaires ,
- suppression d'une partie du parking public au profit des seuls clients du casino,
- interdiction de pique-niquer devant et autour de l'Impérial,
- création d'une zone totalement interdite d'accès au public correspondant à l'espace engazonné et planté de la roseraie.

Pour les Amis de la Terre ces arrêtés préfigurent ceux qui seraient pris en cas d'implantation d'un centre de congrès sur la presqu'île d'Albigny :

- accès interdit des alentours lors des événements...
- restriction de l'usage de la plage d'Albigny....,
- et tous autres avantages accordés au seul profit des touristes d'affaires, tant convoités par les promoteurs du projet.

Par ces décisions, le maire d'Annecy renie une fois de plus des engagements pris par ses prédécesseurs.

Il limite l'accès du public au parc de l'Impérial (actuellement parc Charles Bosson), alors que depuis la création du parc cette condition n'a jamais été négociable.

Aujourd'hui il s'agit de faire des « cadeaux » aux nouveaux propriétaires de l'Impérial. Demain, d'autres seront accordés au gestionnaire du centre de congrès s'il voit le jour !

Rappelons qu'à quelques mètres de là, le parc de la villa Abeille (plus de 4 ha) est la propriété de la commune d'Annecy le Vieux depuis 2006... qui en a interdit totalement l'accès au public.

Les Amis de la Terre dénoncent ces manœuvres et lancent un appel à toutes les associations, mouvements et citoyens pour un rassemblement suivi d'une visite guidée des nouveaux lieux interdits et d'un pique-nique citoyen d'opposition à ces tentatives inadmissibles d'accaparement du domaine public.

DIMANCHE 31 AOÛT à partir de 11 h 30.
Rendez-vous derrière la stèle Charles Bosson,
parc Charles Bosson

POUR SOUTENIR NOS ACTIONS CONTRE LE PROJET DE CENTRE DE CONGRES SUR LA PRESQU'ÎLE D'ALBIGNY

Rendez-vous sur : <http://sauvonslapresquilealbigny.over-blog.com>

Faites un don ou adhérez au AMIS LE DE LA TERRE EN HAUTE-SAVOIE

66% DE VOTRE DON ET/OU COTISATION SONT DEDUCTIBLES DE VOTRE IMPÔT SUR LE REVENU
DANS LA LIMITE DE 20% DE VOTRE REVENU IMPOSABLE

Par chèque (à l'ordre des Amis de la la Terre en Haute-Savoie) ou en espèces

ADHESION :€ (montant libre, minimum 5 €)

DON :€

VOS COORDONNEES :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Courriel :

MERCI DE VOTRE SOUTIEN

Les Amis de la Terre en Haute-Savoie

Maison des associations

23, allée des Harmonies

74960 CRAN-GEVRIER

Tél : 06.24.27.45.04

Courriel : contact@amisdelaterre74.org

[http : //amisdelaterre74.org](http://amisdelaterre74.org)

REUNIONS MENSUELLES OUVERTES A TOUS : 1^{er} mardi de chaque mois, 19 heures

Ne pas jeter sur la voie publique. Merci